

## SEANCE DU 4 AVRIL 2023 A 20H15

Quatrième séance ordinaire de la session de printemps, législature 2020-2025.

En l'absence de Mme Zélie Guerra, présidente, le Conseil municipal est présidé par M. Christian Tripod, vice-président, qui ouvre la séance à 20h15 dans la salle de conférence de la Mairie de Céligny en accueillant l'invité du jour : M. Laurent Krull, du Bureau Ethore.

### Conseillers municipaux :

**Présents :**

|           |   |
|-----------|---|
| Mesdames  | Solveig Rüfenacht<br>Anne-Sophie Fillistorf<br>Céline St Mart<br>Tatiana Grushunova   |
| Messieurs | Yann Berney<br>Paolo Gradassi<br>Pierre Laugeri<br>Nicolas Meda<br>Jean-Jacques Nussbaumer<br>Alain Pipoz<br>Christian Tripod, vice-président<br>David Schütz |

**Excusée :** Madame Zélie Guerra, présidente

.....

### Exécutif :

**Présents :**

|          |                                  |
|----------|----------------------------------|
| Monsieur | Vincent Hornung, Maire           |
| Monsieur | Henri Louvrier, adjoint          |
| Madame   | Sabine Chassot Leiglon, adjointe |

.....

**Secrétaire général :** --

**Procès-verbal :** Heidi Schütz, secrétaire communale.

### Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du CM du 7 mars 2023**
- 2. Invité : Bureau Ethore, présentation du PADD Céligny**
- 3. Propositions du bureau du Conseil municipal**
  - 3.1 Rapports d'activités 2022 des Commissions
  - 3.2 Manifestations sur CMNet
  - 3.3 Course pédestre Bernex
  - 3.4 Communications diverses
  - 3.5 Election du bureau du CM

#### **4. Communications du Maire et des Adjoints**

4.1 Première lecture des comptes 2022

4.2 Grands-Chênes II, communications

#### **5. Rapport de Commission**

5.1 Rapport de la Commission environnement

#### **6. Propositions du Maire et des Adjoints**

6.1 Crédit d'investissement pour l'éclairage public

6.2 Remplacement du camion des pompiers

#### **7. Propositions individuelles et questions**

Ch. Tripod propose d'inverser les points 1 et 2 en raison de la présentation d'Ethore. D'autre part, le point « 6.2 camion des pompiers » va passer du point 6 au point 4.

Le CM n'émet pas d'opposition à ces changements.

#### **1. Approbation du PV du 7 mars 2023**

Le PV de la séance de Conseil municipal du 7 mars 2023, rédigé par Heidi Schütz, n'a pas suscité de remarque et a été approuvé par 10 oui, 0 non et 1 abstention.

.....

#### **2. Invité : Bureau Ethore, présentation du PADD Céligny.**

Ch. Tripod, vice-président du CM souhaite la bienvenue à tous.

V. Hornung explique que lors du dernier CM, l'Exécutif a remarqué que le projet PADD Céligny n'est pas très clair pour tous. Il a donc été demandé à M. Laurent Krull du Bureau Ethore d'éclaircir la démarche de la Mairie.

Ch. Tripod donne la parole à M. Krull.

M. L. Krull place le projet dans le contexte de l'urgence climatique ainsi que du réchauffement climatique avéré. Il précise que le développement durable c'est : s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre les besoins des générations futures.

Depuis 1989 et la création d'internet, la possibilité existe de communiquer globalement sur toute la planète.

Pourquoi s'engager :

- car la Suisse a ratifié les « Accords de Paris »
- pour remplir les conditions de l'agenda 2030
- car l'humain intervient comme force de changement.

La commune a un positionnement clef dans l'engagement des citoyens. Depuis 2016, l'Agenda 2030 encadre les efforts de la communauté. Il prend l'exemple de la « baraque à frites » : tous les éléments permettant son fonctionnement doivent être revus pour mesurer les impacts sociaux, environnementaux et économiques.

Sur le plan communal, un état des lieux est en cours de réalisation grâce à la compilation des données finalisées. Une « Charte » va être produite qui sera soumise au CM pour approbation. Cette « Charte » montrera l'engagement de la commune et pourra évoluer avec le temps. Voici les phases de sa réalisation :

1. Engagement politique
2. Impulsion de l'Exécutif
3. Recherche d'un membre du CM
4. Phase stratégie
5. Phase opérationnelle
6. Phase communication

Il convient de définir et prioriser les objectifs au moyen d'un tableau de bord pour situer la commune dans les dépenses d'énergie et définir les moyens d'économiser et évaluer les bénéfices que peut viser la commune par une approche de développement de l'engagement politique ainsi qu'une communication cohérente. Il est essentiel d'unir ses forces et d'impliquer la population pour rendre pérennes les actions.

Pour atteindre ces objectifs, M. L. Krull prévoit un groupe de travail formé de l'Exécutif, d'Ethore et d'un membre du CM.

Ch. Tripod remercie L. Krull pour son exposé et donne la parole au CM pour les questions.

P. Laugeri demande si toutes les communes ont les mêmes objectifs ou si ceux-ci sont répartis.

L. Krull répond que par exemple pour les déchets c'est compliqué car le recyclage est un faux moyen, on continue de consommer. Il n'y a pas de différence entre communes.

J.-J. Nussbaumer ne comprend pas l'intervention de L. Krull. Il estime que la commune fait déjà beaucoup. Par exemple S. Chassot Leiglon avec les mesures visant les déchets ainsi que la Commission environnement et les incitations au changement de chauffage, etc. il est gêné par cette intervention car, selon lui, le travail a déjà été fait.

M. L. Krull répond que cette analyse apporte de la cohérence, il n'amène pas de changement.

P. Laugeri comprend que L. Krull compte les points de ce qui a été fait.

L. Krull ajoute que l'agenda 2030 a été adopté et qu'il convient d'être en cohérence et regarder les données de manière plus approfondie.

Pour S. Chassot Leiglon le travail d'Ethore correspond parfaitement à sa demande de faire un diagnostic, ceci l'aide, dans son travail d'adjointe responsable de la mobilité et de l'éclairage public, à savoir où agir. Elle demandait cela depuis longtemps. Les SIG également apportent leur aide dans le cadre d'ECO21. Ethore a analysé un grand nombre de sociétés, il apporte le côté analyse en pointant ce qui peut être fait. L'engagement c'est inciter les autres à faire des actions, montrer le potentiel.

Ch. Tripod ajoute que c'est un instrument de pilotage, un tableau de bord.

A.-S. Fillistorf aimerait connaître le coût de l'opération.

L. Krull évalue à 87 heures de travail à CHF 120.- / c'est-à-dire CHF 10'000-11'000.-.

A. Pipoz demande si Ethore travaille pour d'autres communes.

Ce qui n'est pas le cas.

P. Gradassi demande s'il s'agit d'une demande du Canton.

V. Hornung explique que nous devons atteindre un objectif, cette analyse permet de ne pas avancer dans le brouillard. Cette étude est très intéressante pour la commune, il faut accélérer le rythme, la Commune fait beaucoup, mais les effets escomptés ne sont pas encore atteints.

Il n'y a plus d'autres questions et Ch. Tripod remercie L. Krull pour cette présentation.

### **3. Propositions et communications du bureau du Conseil municipal.**

#### **3.1 Rapports d'activités 2022 des Commissions.**

Ch. Tripod prie les présidents de Commission de transmettre les rapports pour la fin avril 2023.

#### **3.2 Manifestations sur CMNet.**

Ch. Tripod informe que le secrétaire général P.-A. Aubert a complété CMNet avec la liste des manifestations.

#### **3.3 Course pédestre de Bernex.**

La secrétaire communale transmet aux membres du CM l'invitation de Bernex.

#### **3.4 Communications diverses.**

Le Conseil municipal a reçu copies de divers courriers au sujet du personnel communal.

Ch. Tripod et Z. Guerra rappellent que la gestion des ressources humaines et du fonctionnement de l'Exécutif sont de la responsabilité de M. V. Hornung, maire.

Ch. Tripod indique que le Maire leur a confirmé prendre ces problèmes très au sérieux.

Le message de Z. Guerra, présidente du CM et Ch. Tripod est que les membres du CM et de l'Exécutif sont tous issus de la « Liste communale », dialogue et communication sont les maîtres-mots.

Ch. Tripod rappelle que le CM ne va pas suppléer à une quelconque autorité.

#### **3.5 Election du bureau du CM**

Z. Guerra et Ch. Tripod rappellent qu'au mois de mai, le CM devra élire un nouveau président et vice-président. Il lance un appel à candidature.

Z. Guerra et Ch. Tripod ne se représentent pas aux postes de président et de vice-président.

Le CM devra aussi nommer le secrétaire du bureau du CM.

P.-A. Aubert quant à lui souhaite poursuivre dans cette fonction.

### **4. Communications du Maire et des Adjoints.**

#### **4.1 Première lecture des comptes 2022.**

Ch. Tripod passe la parole à V. Hornung pour la première lecture des comptes. Les questions relatives aux comptes 2022 sont à adresser à S. Rüfenacht, présidente de la Commission des finances.

V. Hornung passe en revue la présentation préparée par la comptabilité.

Il explique que les 3 millions de bénéfice ne sont pas effectifs mais qu'il s'agit d'une réévaluation du patrimoine financier (estimation des bâtiments). Des amortissements extraordinaires sont prévus pour le patrimoine administratif. Pas d'amortissement pour le patrimoine financier.

Y. Berney demande des précisions : ces amortissements sont-ils demandés par le canton et comment les durées sont-elles choisies ?

V. Hornung répond que non et qu'il n'y a pas d'influence sur la péréquation, les durées sont définies par la loi.

S. Chassot Leiglon ajoute que la commune n'a pas réalisé de nouvelles constructions. Il y a donc moins à amortir.

V. Hornung explique les slides de présentation des comptes 2022, ceux-ci ne comprennent pas encore le contribuable litigieux (une société).

V. Hornung explique le calendrier des comptes.

Ch. Tripod répète que les questions au sujet des comptes sont à poser à S. Rüfenacht avant la prochaine séance de Commission des finances qui aura lieu avant le prochain CM de mai 2023.

#### 4.2 Grands-Chênes II, communications.

V. Hornung explique que l'Exécutif a rencontré les architectes de BUNQ SA. Il rappelle que le CM n'a pas voté la totalité du montant prévu pour l'étude de l'avant-projet. Ceci a été expliqué aux architectes.

Les dates de présentation du projet à la population seront les 13 et 15 juin 2023, en soirée. Il s'agira de la même présentation les deux soirs.

S. Chassot Leiglon précise que cette présentation aura la forme de différentes tables à thèmes, mode de présentation plus explicatif selon les architectes.

Ch. Tripod demande quand l'invitation sera faite à la population

S. Chassot Leiglon répond que ce sera au mois de mai.

#### 4.3 Remplacement camion pompiers

V. Hornung explique que l'actuel camion des pompiers ne répond plus aux normes légales actuelles, par exemple pour le freinage.

D. Schütz confirme que par suite des discussions internes au niveau de la compagnie, quelques pompiers refusent dorénavant de le conduire. Avec son matériel d'intervention, ce camion est trop lourd.

V. Hornung ajoute que le problème est sérieux. En tant que Maire, il ne peut pas cautionner qu'en cas d'intervention ce camion puisse être dangereux. Sachant ceci, le SIS a validé la demande des pompiers, d'un nouveau camion respectant les normes de sécurité actuelles.

V. Hornung souhaite obtenir la validation du CM : si une possibilité d'acheter un camion d'occasion se présente, l'Exécutif puisse l'acquérir.

S. Rüfenacht se rappelle qu'une discussion au sujet d'un camion d'occasion avait déjà eu lieu.

V. Hornung confirme que le SIS devait changer ses camions en 2024, mais finalement ils vont les changer en 2026.

V. Hornung estime qu'un camion neuf coûte environ CHF 500'000.- et que le délai d'attente est de 2 ans.

S. Rüfenacht demande s'il serait possible de mettre aux normes le camion actuel.

P. Laugerer ajoute que les pompiers auront besoin de permis spéciaux.

V. Hornung répond que les pompiers ont déjà presque tous ce permis.

P. Laugerer croit savoir qu'il est possible de changer la carte grise à 7 t au lieu de 3,5 t.

V. Hornung précise que le camion a plusieurs choses qui ne sont pas aux normes.

J.-J. Nussbaumer demande si l'Exécutif ne cherche un camion d'occasion qu'à Genève.

V. Hornung répond qu'il cherche dans toute la Suisse.

J.-J. Nussbaumer demande si le camion actuel sera réutilisable par les employés communaux.

D. Schütz répond qu'il était déjà chez les employés communaux avant d'être transformé en camion des pompiers. Il est, d'autre part, trop large pour l'usage de la voirie.

A.-S. Fillistorf s'inquiète si la Commune achète un nouveau camion maintenant, elle n'aura pas de local adapté.

S. Rüfenacht a vu à la télévision une émission sur l'économie de seconde main et demande s'il serait possible de regarder en France.

V. Hornung précise qu'il souhaite avoir l'aval du CM sur le plan financier, il sera possible de chercher un camion d'occasion à l'étranger.

Ch. Tripod ajoute un élément important, pour un montant de CHF 500'000.-, la Commune sera contrainte de procéder à un appel d'offre AIMP à l'internationale. Le CM a reçu l'exemple de Pregny-Chambésy. Des critères de délai et d'entretien seront à insérer dans l'appel d'offre.

A. Pipoz trouve le cahier des charges de Pregny-Chambésy très intéressant, mais dommage qu'il n'y ait pas de conclusion, selon lui, il manque quelque chose. D'autre part, il est étonné de voir l'état du véhicule actuel, il se demande s'il est entretenu ! La Commune va dépenser CHF 500'000.- pour un nouveau camion et il va être entretenu de la sorte ! La Compagnie devrait être plus soigneuse avec le matériel.

V. Hornung prend note de la remarque.

A. Pipoz revient sur sa demande d'analyse du projet global par un expert indépendant.

Y. Berney est du même avis.

Pour N. Meda, la question est de savoir si la Commune va acheter un camion neuf à CHF 500'000.- ou d'occasion.

V. Hornung répond que si une occasion se présente, il ne peut pas attendre un mois. Pour un camion neuf, pas de problème, il peut attendre la délibération du CM.

N. Meda demande qui recherche.

V. Hornung précise qu'un responsable du SIS aide à la recherche.

Ch. Tripod ajoute que si l'investissement dépasse CHF 250'000.-, il faut passer par les procédures d'appels d'offre AIMP ouvertes.

V. Hornung fait remarquer qu'actuellement la commune ne peut pas répondre à la sécurité incendie de la population, il aimerait avoir le CM derrière lui pour lancer un appel d'offre.

Pour Ch. Tripod, on peut lancer l'appel d'offre et ne pas acheter si une occasion intéressante se présente entre-temps, de toute façon on doit acheter un camion.

A. Pipoz souhaite que l'Exécutif s'entoure d'un bureau d'étude pour analyser les besoins de la commune dans l'avenir. Il avait proposé l'ex-inspecteur du Canton de Fribourg. Il trouve dommage de ne pas faire cette démarche pour connaître les besoins dans la commune.

Y. Berney demande s'il ne serait pas possible de trouver un véhicule provisoire, à l'essai, voir à l'ECA.

P. Lauger constate que le CM est très divisé, il faudrait un deuxième avis et agir rapidement.

## **5. Rapport de Commission.**

### **5.1. Rapport de la Commission environnement**

Ch. Tripod demande si la Commission a élu un nouveau président.

J.-J. Nussbaumer répond que non car la Commission n'était pas au complet lors de sa dernière séance.

Ch. Tripod demande que lors de la prochaine séance, le nom du président/e soit annoncé.

J.-J. Nussbaumer demande ce qu'il en est du projet « Local Garden ». Est-ce que la commune renouvelle le contrat avec les jeunes responsables du projet.

S. Chassot Leiglon reviendra au prochain CM avec une information à ce sujet.

J.-J. Nussbaumer annonce que la Commission environnement avait le projet de réaliser une Charte, elle avait pris exemple sur d'autres communes. Les indications concernant la présentation d'Ethore n'étaient alors pas connues. Cette Charte prévoit que tous les projets de la commune suivent les recommandations de celle-ci, il s'agit d'un fil conducteur. Un travail a déjà été fait dans ce sens, J.-J. Nussbaumer ne voit pas pourquoi la Commune a besoin d'Ethore !

Ch. Tripod constate des bonnes volontés, non coordonnées, de part et d'autre. L'Exécutif a mis en place un bilan et un instrument de pilotage. La Commission a prévu de réaliser une Charte. Il fait remarquer qu'il faut mettre les efforts en commun.

A.-S. Fillistorf se demande si la Commission environnement a un sens.

Ch. Tripod rappelle qu'une Commission ne s'auto-mandate pas pour plancher sur un dossier, elle travaille sur demande du CM d'étudier un sujet précis.

V. Hornung ajoute que le but d'Ethore c'est d'intégrer tous les intervenants dans ce projet.

S. Chassot Leiglon félicite la Commission pour son travail, la Charte c'est une très bonne chose, nous en aurons besoin. Ce n'est pas le même projet qu'Ethore qui ne va pas établir une Charte.

S. Rüfenacht ajoute qu'Ethore donne un tableau de bord. Il a aussi proposé d'intégrer un membre du CM dans un groupe de travail. Cette personne pourrait être un membre de la Commission environnement. Ethore est un consultant. Ce qui vient de la population, c'est la Commission qui le transmettra.

Ch. Tripod demande confirmation à la Commission environnement qu'elle souhaite bien réaliser cette charte.

J.-J. Nussbaumer confirme.

Ch. Tripod demande au CM s'il confie à la Commission environnement la mission de réaliser une charte de recommandations de développement durable et coordonner son travail avec l'Exécutif. Il propose de voter :

***Par 11 oui, 0 non et 0 abstention le CM mandate la Commission environnement pour la mise sur pied d'une Charte de recommandations de développement durable pour la Commune de Céligny.***

V. Hornung demande que la Commission propose un membre à intégrer au groupe de travail Ethore.

J.-J. Nussbaumer demande pourquoi le CM n'a pas voté pour la réalisation de l'étude Ethore.

Ch. Tripod répond que cela fait partie de la marge de manœuvre de l'Exécutif.

## **6. Propositions du Maire et des Adjointes.**

### **6.1. Crédit d'investissement pour l'éclairage public**

S. Chassot Leiglon revient sur le crédit d'étude relatif à l'éclairage public. Il était prévu d'installer une prise pour les décorations de Noël.

En raison des mesures d'économies d'énergies, il convient d'éteindre l'éclairage la nuit ce qui décale le minuteur. S. Chassot Leiglon propose donc de ne pas mettre les prises sur les candélabres car il ne serait alors pas possible d'éteindre.

A. Pipoz répond qu'il suffit d'ajouter un câble et commander à distance, l'éclairage serait alors autonome.

S. Chassot Leiglon ne connaissait pas cette possibilité, elle va se renseigner et revient vers le CM.

Y. Berney souhaiterait que la Commune maintienne les décorations de Noël lumineuses.

## **7. Propositions individuelles et questions**

### **Plage.**

Y. Berney demande dans la mesure du possible de poser un autre revêtement au sol en bois ou autre, autour du grill et de la buvette, pour être agréable pieds-nus.

### **Garengo.**

P. Laugeri questionne au sujet de l'arrivée du nouveau propriétaire de Garengo. Va-t-il habiter la maison, a-t-il approché la Mairie.

V. Hornung répond qu'il a rencontré le mari de la propriétaire, c'est une personne accessible et agréable. Ils vont réaliser quelques travaux et ensuite habiter le château. Il a demandé ce qu'ils pouvaient faire pour la Commune. L'Exécutif les laisse arriver et ensuite quelques sujets vont être abordés.

L. Gradassi s'inquiète de l'accès à la propriété, par exemple lors de manifestation.

V. Hornung confirme que l'accès est toujours laissé libre.

### **Fontaine plage.**

J.-J. Nussbaumer souhaite savoir ce qu'il est prévu de faire avec l'ancienne fontaine de la plage.

S. Chassot Leiglon répond qu'elle va être installée sur la place de jeux de l'ancienne gare.

### **WC publics.**

J.-J. Nussbaumer aimerait connaître les horaires des WC publics.

V. Hornung précise qu'en raison d'incivilités et de déprédations annoncées à la police, ils ont été fermés quelques temps pour réparations.

### **Panneaux de votations.**

J.-J. Nussbaumer revient sur le déplacement des panneaux sur le garage des Grands-Chênes, il a mesuré et c'est tout à fait possible de les installer les 22 sur le mur des Grands-Chênes. Il est outré par les panneaux sur la place du village.

Ch. Tripod propose d'installer les panneaux de manière provisoire pour essayer.

V. Hornung répond qu'il va étudier le problème mais il s'agit d'une charge dévolue à l'Exécutif.

Si le CM a une idée il peut faire une motion.

Ch. Tripod rappelle que la motion doit être déposée avant la séance de CM.

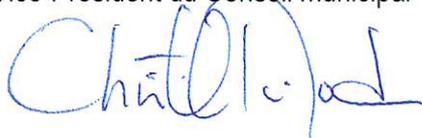
### **Affichettes crottes de chien.**

D. Schütz demande si les petits écriteaux pour crottes de chiens sont biodégradables. C'est une bonne idée, mais ils traînent partout dans les champs.

S. Chassot Leiglon répond que oui c'est bio dégradable, mais avec de l'encre.

Le vice-président lève la séance à 22h34.

Christian Tripod  
Vice-Président du Conseil municipal



Membre du Conseil municipal



Heidi Schütz  
Secrétaire communale